

LE COIN PARACHA EMOR

par Mikaël Mouyal - Beth Hamidrash Lamed

Le coin 'Hidouchim

« **Tout étranger (non Cohen) n'en consommera pas (de la Terouma – nourriture sacrée revenant au Cohen) » (22, 13) :**

On peut expliquer de la façon suivante la raison pour laquelle la Terouma est interdite aux non Cohen. La capacité du Cohen à contenir la sainteté est plus grande qu'un non Cohen. D'autre part, en mangeant de la Terouma, on reçoit dans son âme une lumière spirituelle très haute. Ainsi, le Cohen constitue un réceptacle adapté pour contenir la grande lumière qui provient de cette consommation. Mais le non Cohen n'a pas le droit d'en manger, car du fait que la capacité à recevoir la sainteté dont il dispose est plus étroite, son âme ne peut pas supporter cette lumière si haute. De ce fait, l'intensité de la sainteté qui lui parviendra par cette consommation lui causera des dommages spirituels, du fait qu'il n'ait pas la force suffisante pour la supporter. (Likouté Halakhot)

« **Lorsque vous récolterez les produits de votre terre... » (23, 22) :**

Ce verset, qui impose à l'agriculteur de renoncer à une partie de sa récolte pour les pauvres, se trouve au milieu du passage qui traite des fêtes, juste après avoir parlé de Pessa'h et de Chavouot. Quel en est le lien ? (Voir Rachi)

En fait, juste avant, la Thora parle de Pessa'h avec le sacrifice du Omer, et de Chavouot, avec le sacrifice des deux pains. De plus, le Talmud enseigne que par le Omer, Hachem bénira les céréales du champ, et par les deux pains, Il bénira les fruits des arbres. D'autre part, nos Sages enseignent que celui qui accomplit la Tsedaka et qui donne de ses biens aux pauvres, recevra la Bénédiction Divine et s'enrichira. Ainsi, l'agriculteur risquerait de se dire que puisque les sacrifices du Omer (à Pessa'h) et des deux pains (à Chavouot) ont été offerts, Hachem bénira donc ses récoltes, et il n'a donc pas besoin d'en réserver pour les pauvres pour être béni et s'enrichir. C'est pourquoi, la Thora trouve alors bon de lui préciser qu'il ne doit pas penser de la sorte et que malgré tout, il devra accomplir ces dons et réserver de sa récolte pour les pauvres. (Keli Yakar)

« **Sur la Menora (chandelier) pure, il placera les bougies devant Hachem » (24, 4) :**

Nos Sages disent que la Menora symbolise le Maître, qui doit éclairer les bougies, qui sont les élèves, en leur enseignant la Thora, qui est la lumière. Seulement, un homme doit veiller à n'apprendre la Thora que d'un Maître apte à le faire, c'est à dire qu'il soit pieux et craignant le Ciel. Mais on ne doit pas aller chercher la Thora d'un Maître qui n'est pas pieux, même s'il est très érudit et très intelligent. « Sur la Menora pure, il placera les bougies devant Hachem ». C'est à dire que les élèves (les bougies) n'iront chercher la Thora (la lumière) que si le Rav (la Menora) est pur, qu'il craigne le Ciel et qu'il soit raffiné dans son comportement. ('Hatam Sofer)

« **Fait sortir le blasphémateur et lapidez-le devant toute l'assemblée » (24, 14) :**

Pourquoi le blasphémateur devait-il être lapidé **hors du camp** et **devant tous les Juifs**, ce qui n'est pas le cas des autres condamnés ? En fait, cet homme était le fils d'un égyptien (qui avait abusé d'une femme Juive). Son père n'étant pas juif, il devait résider hors du camp. Mais, refusant cette situation, il est venu planter sa tente dans le camp, arguant qu'il faisait partie intégrante de la communauté. Se voyant repoussé, il se mit à blasphémer. Sa punition devait être mesure pour mesure. Puisqu'il voulait s'installer dans le camp, sa peine était de sortir **hors du camp**. Et puisqu'il prétendait faire partie intégrante de la communauté, au même titre que tous les autres membres de l'assemblée, sa peine était aussi d'être lapidé **en présence de toute l'assemblée**. (Likouté Si'hot)

Le coin Halakha (lois de Chabbat)

Il existe deux problèmes en ce qui concerne le fait de mettre un pansement pendant Chabbat. Le premier c'est le fait d'enlever le papier qui est placé sur la partie adhésive de sorte à la découvrir en vue de coller le pansement sur le corps. A ce sujet, certains décisionnaires permettent et d'autres interdisent. Le second problème c'est le fait de coller les deux côtés collants du pansement l'un sur l'autre. Ce risque est fréquent quand on colle un pansement sur un doigt par exemple. Il faudra alors veiller à le coller de sorte à ce que les deux côtés ne se touchent pas et que l'un ne soit pas collé sur l'autre.

D'autre part, si on veut enlever un pansement d'une partie du corps où se trouvent des poils, il faudra faire attention de ne pas l'enlever de façon à ce qu'il soit quasiment certain que des poils soient arrachés. On enlèvera donc le pansement très délicatement.

Concernant le fait de découper, celui qui doit prendre un médicament (de façon autorisée), et qu'il n'a besoin que de la moitié d'un comprimé, il aura le droit de couper le cachet en deux, même à l'endroit qui est indiqué au milieu du comprimé.

Le coin histoire

Bien que de nombreux Grands d'Israël avaient des capacités pour l'étude, d'autres n'en avaient pas au départ et leur réussite était due à leurs efforts. Ainsi, le Nesiv (Rabbi Naftali Tsvi Yéhouda Berlin) de Vologhin en faisait partie, au point que quand son beau-père le voyait étudier des ouvrages d'approfondissement, il lui disait qu'il ferait mieux de se contenter d'étudier seulement la Guemara avec les commentaires de base de Rachi et Tossefot. Seulement, il a investi de grands efforts dans l'étude et il a fini par réussir.

En effet, **pendant 25 ans**, le Netsiv s'est enfermé dans la terrasse de sa maison et il ne faisait qu'étudier. Il ne sortait que pour prier et régler ce qui était des plus nécessaires. Il étudia la Thora jour et nuit en y investissant de grands efforts, au point d'en venir régulièrement à tomber par terre de fatigue. Et en effet, après tous ces efforts colossaux, il grandit dans la Thora et atteint le si haut niveau qui était le sien, au point de diriger la prestigieuse Yechiva de Vologhin et d'être l'auteur de livres d'étude très importants.

Ce récit nous montre la force de la volonté et de la persévérance. Personne ne doit perdre l'espoir de devenir un Sage en Thora, même s'il sent qu'il n'arrive pas. S'il s'investit vraiment, il réussira. Peu importe ses aptitudes. « Si tu fais des efforts, tu trouveras ! »

Le coin étude : Une crainte pure

Notre Paracha s'ouvre sur l'interdiction du Cohen de se rendre impur par la présence ou le contact avec un mort. On peut se demander pourquoi une telle interdiction, qui n'a pas été émise pour les autres Juifs non Cohen ?

A propos de cette interdiction, le Midrash rapporte le verset des Psaumes qui dit : « Une crainte d'Hachem pure se maintient pour l'éternité ». Puis le Midrash commente : « C'est de par la crainte que Aharon ressentait devant Hachem, qu'il mérita, pour tous ses descendants, de recevoir cette Mitsva de ne pas se rendre impur par un mort ». Seulement, il faut comprendre le lien entre la crainte d'Hachem de Aharon, et l'interdit qu'il reçut de ne pas se rendre impur par un mort ! De plus, de quelle crainte de Aharon parle-t-on ? Pour comprendre cela, rapportons un autre passage de notre Paracha. On y trouve également le détail de toutes les fêtes. Trois fois par an, à Pessa'h, Chavouot et Soukot, le peuple Juif devait se rendre à Yérouchalaïm. La Thora rattache ces trois moments à des cycles agricoles : Pessa'h, c'est le début du printemps, quand la récolte a poussé. Chavouot coïncide avec la moisson. Et Soukot, c'est la période de l'engrangement. Seulement, on peut s'interroger. Puisqu'on laboure la terre et que l'on sème en hiver, on aurait pu s'attendre que la Thora nous demande plutôt de venir prier Hachem en plein hiver, avant que la récolte ne pousse, **pour prier Hachem** que la terre produise une bonne récolte. Mais il n'en est pas ainsi. La Thora nous demande de nous présenter devant Hachem **quand la récolte a déjà poussé et que le sort de la récolte a déjà été fixé**, c'est à dire depuis Pessa'h à Soukot, en passant par Chavouot ! Pourquoi ne pas se présenter plutôt au milieu de l'hiver, pour implorer Hachem d'avoir une bonne récolte ?

En fait, la Thora ne cherche pas seulement à ce que l'homme se rapproche d'Hachem quand il a besoin de Lui. L'homme ne doit pas se rappeler d'Hachem que quand il en ressent la nécessité. L'idéal, c'est de se présenter devant Hachem précisément quand la récolte a déjà poussé et que l'on n'est plus dans une situation où on ressent la nécessité d'avoir la Bénédiction Divine.

Un Midrash rapporte que les impies placent leur propre personne au-dessus d'Hachem alors que les Justes placent Hachem au dessus de leur personne. C'est que les impies ne servent Hachem que pour qu'Il comble leurs besoins. Ils utilisent Hachem pour les servir. Mais pour les Justes, Hachem est au-dessus. Ils Le servent même s'ils n'en ressentent pas le besoin personnel de combler leurs désirs. Qu'Il leur donne la bénédiction ou qu'Il ne la leur donne pas, ils Le serviront de toutes les façons. Alors que les impies, si Hachem ne les exauce pas, ils se détourneront de Lui, car pour eux, Il est là pour les servir, D.ieu Préserve !

En d'autres termes, la crainte d'Hachem des impies est une crainte uniquement intéressée. En vérité, ils craignent plutôt pour eux-mêmes. Alors que les Justes craignent pour Hachem. Leur crainte la plus grande est que le Nom d'Hachem ne soit pas assez honoré et sanctifié. Toutes leurs préoccupations et leurs inquiétudes ne se résument qu'à ce qu'Hachem soit "satisfait". En cela, leur crainte est pure, aucune intention égoïste ou personnelle ne vient entacher leurs pensées ni même n'entre en ligne de compte. C'est pourquoi, cette crainte pourra se maintenir pour l'éternité. Peu importe la situation, qu'ils soient bénis ou pas, qu'ils soient riches ou pauvres, ils resteront fidèles à Hachem, car ils ne cherchent nullement leurs propres intérêts, mais uniquement "l'Intérêt" d'Hachem. Par contre, les impies qui ne pensent qu'à leur personne, leur crainte est polluée par leurs intérêts égoïstes. Et s'ils ne sont pas comblés, ils délaisseront complètement le Service d'Hachem. Cette crainte n'est donc pas durable.

Nos Sages enseignent que le fait de méditer et de penser à la mort, peut amener l'homme au repentir. En effet, cela permet de se rendre compte qu'on n'est pas tout-puissant et qu'il y a une fin à tout. Le moment de la mort est un moment de vérité, où l'homme réalise sa petitesse et sa dépendance totale à Hachem. Tout cela pourra le mener à revenir vers Hachem. D'après cela, on peut imaginer qu'il soit une bonne chose de se rendre devant des morts. Car alors, la réalité se joindra à la pensée. Et ainsi, la sensation d'insignifiance sera encore plus renforcée. Seulement, le Cohen a l'interdiction de se rendre impur par un mort. Pourquoi donc ?

C'est que le Cohen ne doit pas craindre Hachem par intérêt, de par le fait qu'il en ressent le besoin. Le mort rappelle que puisqu'on est rien et que l'on dépende complètement d'Hachem, alors on se tourne vers Lui (et peut-être même par défaut). Le Cohen doit servir Hachem avec une intention beaucoup plus élevée. Il ne doit pas se confronter à la mort, c'est à dire à une situation où il ressentira l'insignifiance de l'homme, car alors il risquerait de servir Hachem du fait qu'il se sente dépendant et donc parce qu'il a besoin de Lui et qu'il n'a pas d'autre choix que de se tourner vers Lui. Le Cohen doit accéder à une crainte d'Hachem beaucoup plus noble. Il ne doit pas craindre pour lui-même et son existence, mais sa seule crainte doit être la peur que l'Honneur d'Hachem soit quelque peu diminuée. C'est pourquoi, il doit s'éloigner du mort et de la crainte que la mort évoque, qui n'est pas une crainte pure. Mais la Thora n'exige pas tant d'un non Cohen, pour qui la crainte qui découle de la petitesse de l'homme et sa dépendance, est déjà un niveau.

« Une crainte d'Hachem **pure** (uniquement pour l'Intérêt d'Hachem) se maintient pour l'éternité (même si on n'y trouve pas son intérêt) ». Voici le niveau qui représente le Cohen. Et c'est pour cela qu'il lui est interdit de se rendre impur par un mort. Car cette situation ne le mènera qu'à la crainte pour soi-même qui découle d'une sorte de fatalité de la vie, mais non à la crainte pure.

Mais d'où le Cohen puise-t-il cette crainte si noble ? D'où cela lui vient-il ?

Le Midrash répond. C'est de la crainte de son ancêtre Aharon. Ce dernier a décidé de construire le veau d'or. Il prenait pour cela le risque de tout perdre : ce monde-ci et le monde futur. Mais alors, pourquoi l'a-t-il fait ? C'est qu'il savait que si le peuple entier faisait le veau d'or, ils auraient par cela rejeté tous ensembles la Royauté Divine et alors Sa Présence se serait complètement retirée. C'est pourquoi, il décida de construire le veau d'or à lui seul, pour prendre sur lui la punition et éviter à la Présence Divine de se retirer complètement de tout le peuple. Il s'est donc sacrifié et a renoncé à tous ses intérêts personnels. Pour lui, la seule chose qui comptait c'était l'Honneur d'Hachem. Il craignait tellement que Sa Présence se retire qu'il renonça à tout, pourvu que la profanation du Nom Divin soit limitée. C'est cela la « crainte d'Hachem **pure** ». C'est cette crainte qui « se maintient pour l'Eternité », et qu'aucune situation ne fera faiblir. Et tous ses descendants, les Cohanim, en héritèrent pour l'éternité. Et de ce fait, ils n'ont désormais plus besoin de se confronter à la mort pour se renforcer spirituellement. Cela leur a donc été interdit. (Basé sur le Yéérah Alav Si'hi)

Le coin 'Hizouk

La Thora n'a enjoint d'apporter en sacrifice que des animaux de la ferme, mais pas des animaux sauvages, car les premiers sont plus à portée de mains. Ainsi, la Thora ne demande que des choses que l'on peut atteindre. De même, si on sent que le Service Divin est trop dur pour soi, on doit savoir qu'en s'accrochant, on y arrivera. Hachem ne nous mettra **jamais** dans une situation où ce sera impossible. (Beth Yits'hak)